

Réf: Dossier N° 021856

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLACK PERLE »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX ANGRE 7eme  
TRANCHE,lot 3022,ilot 252

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLACK PERLE »

Objet : GASTRONOMIE AFRICAINE & EUROPEENNE;  
SPECTACLE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (15,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX ANGRE 7eme  
TRANCHE,lot 3022,ilot 252

Dirigeant(s) : M ANAIS GONTRAND PHYLIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03273 du 26/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18748/GTCA/RC/2021 du 26/07/2021

